

Cher collègue, bonjour,

Je vous remercie pour votre mail et pour l'intérêt que vous avez trouvé à parcourir le site de l'AFAQAP (www.afaqap.org).

Vous vous interrogez à juste titre sur la fiabilité des résultats anatomopathologiques (ACP) vu leur impact sur les pratiques médicales. Votre position de soignant vous amène en effet à suivre bon nombre de patient(e)s dont les indications thérapeutiques en découlent.

Cette question se pose en particulier à vous dans le cadre du dépistage du cancer du sein, qu'il soit organisé ou non je pense. L'évaluation de la performance d'un dépistage organisé est complexe car elle prend en compte toute une chaîne médicale où un niveau de qualité du diagnostic radiologique, du diagnostic ACP, de la décision thérapeutique, des traitements et des études statistiques est essentiel. Elle est de plus sujette à des dérives sémantiques et à des sophismes qui ne facilitent pas un abord serein des problèmes.

Les erreurs pouvant être rattachées au diagnostic ACP concernent le diagnostic proprement dit et l'interprétation qui en est faite par les acteurs de santé. En cas de lésion difficile ou rare, les pathologistes ont recours, depuis toujours au deuxième avis. Cela se pratique en France au quotidien par l'envoi de lames à une structure d'ACP réputée entre pairs pour être particulièrement affûtée sur telle ou telle pathologie, de proximité ou distante dans la mesure où les lames peuvent voyager rapidement et sans heurts dans l'hexagone. A noter que la consultation de deuxième avis en ACP a été validé par la HAS en décembre 2009 mais n'est toujours pas prise en charge par l'Assurance Maladie, ceci à la différence de toute autre spécialité médicale.

Dans un monde devenu complexe et donc fragile, en particulier en raison d'une exigence de précision accrue et de nombreux interfaces et contrôles nécessaires au déroulement des processus, cette activité de deuxième avis mériterait, comme vous le soulignez, d'être plus structurée. Les pathologistes, par l'intermédiaire de leurs sociétés savantes mais plus particulièrement de leur syndicat le SMPF (<http://smpf.info>), ont appelé de leurs vœux cette structuration et en ont fait la demande auprès des instances gouvernementales il y a des années. Des actions ont bien été récemment mises en place au niveau national mais sans concertation suffisante et le SMPF, soutenu en cela par l'AFAQAP, lutte actuellement contre des dérives inacceptables et contreproductives dans le processus de deuxièmes lectures systématiques pour certaines tumeurs rares (dont le sein ne fait pas partie).

Une de vos questions porte sur la liste des médecins experts en pathologie mammaire de votre région, l'Aquitaine. Comme vous pouvez aisément l'imaginer, étant vous-même praticien, une telle liste nominative fait débat et n'est pas pour l'heure publiable. Le plus souvent, les deuxièmes lectures sont réalisées dans des CHU, ce qui est leur mission, et en France aussi dans des CLCC, et je vous adresse le lien vers l'annuaire des structures d'ACP publiques françaises telle qu'elle est publiée sur Internet par le Collège des pathologistes. Vous y trouverez aisément des contacts de collègues de proximité qui pourront au mieux vous renseigner sur les possibilités de recours existant dans votre territoire de santé. Le syndicat pourrait aussi vous donner la liste des structures privées (qui représentent 50% des pathologistes français) localisées dans votre région.
<http://www.college-pathologistes.com/UserFiles/File/bulletins%20et%20annuaires/Annuaire-2013.pdf>

Concernant les évaluations professionnelles de l'AFAQAP, elles sont réalisées sous couvert d'anonymat et leurs résultats ne sont pas publics.

En restant à votre écoute,

Cordialement,

De : Dr GOURGUES Thierry [<mailto:thierry.gourgues@polesantedesbastides.fr>]

Envoyé : samedi 1 mars 2014 17:55

À : AFAQAP Secrétariat

Objet : évaluation et expertise anapath

Bonjour,

Je découvre votre site que je trouve extrêmement instructif.

Je suis médecin généraliste. Je suis souvent confronté à des demandes bien légitimes de patients sur la fiabilité des résultats anatomopathologiques, en particulier lorsque les résultats concernent un dépistage organisé (comme celui du sein par mammographie). Cette interrogation est d'autant plus légitime que les patient(e)s concerné(e)s sont a priori en bonne santé avant l'annonce du résultat anapath (issu d'une biopsie la plupart du temps). Il en découle de temps en temps un souhait d'un autre avis, c'est-à-dire d'une deuxième lecture.

Or cette deuxième lecture n'est apparemment pas encore systématiquement organisée, comme c'est le cas par exemple pour l'interprétation d'une mammographie "douteuse". Cette deuxième lecture serait réservée à certains types de cancer.

La demande du patient étant néanmoins un argument reconnu pour pratiquer cette deuxième lecture, je souhaiterais avoir accès à la liste des médecins anatomopathologistes experts de ma région (Aquitaine) pour répondre à cette demande. Je ne la trouve nulle part. Cette liste n'est-elle pas accessible publiquement ? Pouvez-vous m'éclairer ?

Je découvre par ailleurs sur votre site que l'AFAQAP organise, au nom de sa charte, une évaluation professionnelle régulière de ses membres dans le cadre de l'EPP à l'aide d'un outil qui me paraît de qualité : le programme de cette EPP, accessible en ligne, me semble pertinent. Mais malheureusement il faut être membre pour connaître le résultat de cette évaluation. Savez-vous s'il existe-t-il un document public, au minimum anonymisé, de ces résultats d'évaluation, pour connaître et apprécier la qualité de formation de nos médecins anatomopathologistes ? Je comprends que ce soit un sujet sensible et difficile à aborder mais l'interpellation de certains patients sur la fiabilité des résultats qui leur sont soumis m'oblige à mon tour à me poser des questions.

Dans l'attente de vous relire, cordialement,